

191900



## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

## Commune de Lespignan

Avis d'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification N°3 du Plan Local d'Urbanisme en vue de débloquer une zone O-au secteur « les hauts de la méjarié »

Par anêté municipal en date du 21/11/2022, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme en vue de débioquer une zone O-AU Secteur « Les heuts de la Méjarlé » pour une durée de 15 jours, du 19/01/2023 au 24/01/2023 – 12 h.

Par décision N°E22000136/34 en date du 26/10/2022 Madame la Vice-Présidente du Tribunal Administratif a désigné Monsieur Jacques ARMING ingénteur principal territorial, retraité, en qualité de Commissaire Enquêteur.

La personne responsable du projet auprès de qui les informations peuvent être demandées est Madame CATHALA Stéphanie Responsable du Service Urbanisme de la Commune de LESPIGNAN (tel : 04 67 37 02 06)

#### Le dossier d'enquête :

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera déposé et consultable du lundi 09 janvier 2023 à 9h au mardi 24 janvier 2023 à 12h00 :

En mairie de Lespignan, siège de l'enquête, aux jours et heures suivants :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredî de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le mercredi de 9h à 12h.

Sur le site internet de la mairie au lien suivant :

https://www.lespignan.fr/votre-mairie/urbanisme-et-habitat/

Au moyen du poste informatique mis à disposition du public en Mairie de Lespignan aux jours et heures suivants :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le mercredi de 9h à 12h.

## Les observations et propositions du public :

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations el propositions durant toute la durée de l'enquête, soit du lundi 09 janvier 2023 à 9h au mardi 24 janvier 2023 à 12h00 :

Sur le registre d'enquête déposé en mairie de Lespignan, siège de l'enquête, suivant les horaires d'ouverture précités ;

Par vole postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visées, à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur Enquête publique « Les hauts de la Méjarié » Piace Jean Poveda – Mairie de Lespignan 34710 Lespignan

Par vole électronique à l'adresse suivante : modif3plu.lespignan@gmail.com Le commissaire enquêteur les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visées

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie de Lespignan, lors de ses permanences aux dates et horaires suivants :

- Lundi 09 janvler 2023 de 9 h 00 à 12 h
- Mardi 24 janvier 2023 de 9 h 00 à 12 h

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

Un mois après la dôture de l'enquête publique, le rapport unique du commissaire enquêteur et ses conclusions motivées, consignées séparément seront tenus à la disposition du public à la Mairie et sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la date de dôture de l'enquête, à la Sous-Préfecture de Répiers

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication auprès du Maire.

A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider a'il y a lleu d'apporter des modifications au projet de modification du PLU en vue de cette approbation.





191904



# **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

#### Commune de Lespignan

Avis d'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification N°3 du Plan Local d'Urbanisme en vue de débloquer une zone O-au secteur « les hauts de la méjarié »

Par arrêté municipal en date du 21/11/2022, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°3 du Pian Local d'Urbanisme en vue de débloquer une zone O-AU Secteur « Les hauts de la Méjarié » pour une durée de 15 jours, du 09/01/2023 au 24/01/2023 – 12 h.

Par décision N°E22000136/34 en date du 26/10/2022 Madame la Vice-Présidente du Tribunal Administratif a désigné Monsieur Jacques ARMING ingénieur principal territorial, retraité, en qualité de Commissaire Enquêteur.

La personne responsable du projet auprès de qui les informations peuvent être demandées est Madame CATHALA Stéphanie Responsable du Service Urbanisme de la Commune de LESPIGNAN (tél : 04 67 37 02 06)

#### Le dossier d'enquête :

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera déposé et consultable du lundi 09 janvier 2023 à 9h au mardi 24 janvier 2023 à 12h00 :

En mairie de Lespignan, siège de l'enquête, aux jours et heures suivants :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le mercredi de 9h à 12h.

Sur le site internet de la mairie au lien suivant :

https://www.lespignan.fr/votre-mairie/urbanisme-et-habitat/

Au moyen du poste informatique mis à disposition du public en Mairie de Lespignan aux jours et heures suivants :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le mercredi de 9h à 12h.

## Les observations et propositions du public :

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête, soit du lundi 09 janvier 2023 à 9h au mardi 24 janvier 2023 à 12h00 :

Sur le registre d'enquête déposé en mairie de Lespignan, siège de l'enquête, suivant les horaires d'ouverture précités ;

Par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visées, à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur Enquête publique « Les hauts de la Méjarié » Place Jean Poveda – Mairie de Lespignan 34710 Lespignan

Par voie électronique à l'adresse suivante : modif3piu.lespignan@gmail.com La commissaire enquêteur les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visées

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie de Lespignan, lors de ses permanences aux dates et horaires suivants :

- Lundi 09 janvier 2023 de 9 h 00 à 12 h
- Mardi 24 janvier 2023 de 9 h 00 à 12 h

Il poura également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en tera la requête dûment motivée.

Un mols après la clôture de l'enquête publique, le rapport unique du commissaire enquêteur et ses conclusions motivées, consignées séparément seront tenus à la disposition du public à la Mairie et sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Sous-Préfecture de Béziers.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication auprès du Maire.

A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification du PLU; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de modification du PLU en vue de cette approbation.

